



SYNDICAT NATIONAL DU NUCLEAIRE DE LA METALLURGIE

Monts, le 14 mars 2022

Lettre n°5 du Secrétaire Général du S2NM-CFDT



Cher.e.s adhérent.e.s,

Le gouvernement a pris la décision de ne plus obliger les salariés à porter de masque sur leur lieu travail à partir du 14 mars 2022. Cette nouvelle phase dans la lutte contre la covid19 offre l'espoir de sortir enfin de la pandémie même si, collectivement, nous devons rester prudents. Nous connaissons tous des proches ou des collègues qui ont été affectés quelques jours ou sur une longue période par ce virus. Restons humbles et prudents. Les gestes barrières peuvent encore sauver des vies.

Je souhaite à travers ce courrier vous offrir quelques éléments sur les actions collectives de notre Syndicat CFDT et sur des sujets vous intéressant.

➤ Premièrement, je voudrais vous informer de la signature de la **nouvelle Convention Collective Nationale (CCN) de la métallurgie**. Signée au niveau national par la CFDT, la CFE/CGC et FO, elle entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2024. Son contenu impactera les équipes d'ORANO, au travers du nouveau système des classifications. Pour rappel, les salariés du CEA disposent de leur propre convention de travail, ceux de TechnicAtome, de l'ANDRA, de l'IRSN et d'autres entreprises de notre champ ne sont pas rattachés à la métallurgie.

Jusqu'alors les classifications étaient régies dans la métallurgie par la CCN des Ingénieurs et Cadre de 1972 et par un accord de branche de 1975 pour les OETAM (Ouvriers, Employés, Techniciens, Agents de Maîtrise). Le nouveau système s'appuie sur le principe de la pesée de **l'emploi réel**, il reprend aussi les 4 critères « classants » et en ajoute 2. Les cotations des emplois renvoient aux coefficients et donc aux salaires minima applicables.

Un gros travail de cotation va donc débuter chez ORANO à l'initiative de l'employeur. Nous ne resterons pas immobiles par rapport à cela. Nous avons commencé un cycle de formation des militants CFDT du groupe Orano pour accompagner chaque adhérent qui en ferait l'expression dans la nouvelle cotation de son poste. Nous sommes à votre service, n'en doutez pas !

➤ Les actions dans vos sections syndicales d'entreprise méritent d'être valorisées. Elles rendent vivantes notre syndicalisme d'adhérents, celles qui cherchent le progrès. Chaque collectif est fortement sollicité, j'en ai conscience. Ne rien faire serait un renoncement à nos souhaits d'améliorer votre quotidien et celui de vos collègues ! Vos mandats ont besoin de vous et de vos positionnements sur de nombreux sujets : Ne les oubliez pas et offrez-leur un peu de votre temps si vous en avez la possibilité. Un sourire, un coup de téléphone, une participation à une réunion ... un peu de chacun peut faire beaucoup.



SYNDICAT NATIONAL DU NUCLEAIRE DE LA METALLURGIE

Le Bureau de notre Syndicat a considéré que votre investissement et celui de vos collectifs méritaient d'être mis en lumière. C'est pourquoi nous avons mis en service un nouveau site internet. Vous pourrez retrouver nos actions sur <https://s2nm.cfdt-fgmm.fr>. Ce nouveau support de communication est à l'état d'embryon mais nous chercherons à le renforcer autant que possible au cours des prochains mois.

➤ Mars est également synonyme d'obligation fiscale pour nous tous. Votre adhésion et votre cotisation au **S2NM-CFDT** nous obligent à la responsabilité. Vous aviez l'habitude de recevoir les années précédentes votre attestation fiscale sous forme de courrier. Compte tenu du nombre important d'adhérents, cette forme de délivrance des attestations consommerait beaucoup de ressources humaines et ne serait pas écologique. Des petits gestes peuvent accompagner la transition. A nous également de nous en emparer.

C'est pourquoi je vous invite à ouvrir votre **ESPACE PERSONNEL** d'adhérent sur <https://monespace.cfdt.fr>. Pour vous connecter, vous aurez besoin la première fois de votre Numéro Personnel d'Adhérent (**NPA**) disponible sur votre carte d'adhérent. Si vous avez un doute, n'hésitez pas à contacter le Trésorier du Syndicat (tresoS2NM@outlook.fr). Une fois muni de cet identifiant, je vous invite à activer votre compte CFDT si vous découvrez pour la 1^{ère} fois ce portail offert par la Confédération.

Sur votre espace adhérent, vous pourrez accéder à la rubrique **MA COTISATION** en haut à droite. A l'intérieur vous aurez accès à **MES ATTESTATIONS FISCALES** que vous pourrez télécharger.

Pour celles et ceux qui en feraient l'expression, nous nous engageons naturellement à envoyer une attestation fiscale sous forme de papier (ou numérique par mail).

➤ Je sais enfin que beaucoup d'entre vous sont engagés dans des mouvements sociaux en particulier sur la réévaluation de la rémunération, dans une période où l'inflation gangrène notre pouvoir d'achat. Je constate comme chacun l'augmentation des prix des carburants et des denrées alimentaires. Soyez assurés de mon soutien, à titre personnel et syndical, dans toutes les initiatives que vos collectifs engagent en ce moment.

Mais je ne peux finir ces quelques mots sans avoir une pensée pour les salariés ukrainiens et russes, qui sont impactés par le conflit entre le Président Poutine et l'Ukraine dont le peuple subit les bombardements. Nos valeurs ne sont pas que quelques mots inscrits dans nos règlements. Pour en témoigner, j'ai demandé au Bureau du S2NM-CFDT d'effectuer un don pour témoigner de cette solidarité orange dont nous sommes imprégnés.

Merci à toutes et tous pour votre collaboration dans notre CFDT ! Je reste disponible pour chacune et chacun d'entre vous, et j'espère avoir la joie de vous rencontrer de nouveau d'ici quelques semaines.

Sébastien, votre secrétaire.